

Règlement du CONCOURS DE PATISSERIE

« Créations d'Automne »

Article 1 – Organisateur

La sarl Gravouille organise le samedi 21 octobre 2017 au showroom d'Ancenis un concours de pâtisserie gratuit et sans obligation d'achat sur le thème « Créations d'automne ».

Article 2 – Déroulement du concours

Les candidats amateurs préalablement inscrits doivent réaliser (chez eux et par leurs propres moyens) et fournir au Jury une part de pâtisserie sur le thème « Créations d'Automne ». Goût sucré mais totale liberté pour le(s) parfum(s).

Horaires de la journée :

- De 10h à 13h : Dépôt des Pâtisseries
- De 14h à 16h : Sélection par le jury
- A partir de 17h : Remise des prix

Article 3 – Conditions de participation

Les inscriptions sont limitées à 50 participants.

Le présent concours est ouvert aux personnes majeures et mineures résidant en France métropolitaine. Toute participation d'une personne mineure est effectuée sous l'entière responsabilité du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale.

Cette compétition est ouverte exclusivement aux amateurs. Sont exclus de participation les professionnels de la Pâtisserie et des métiers de bouche (boutique et restauration) en activité ou en formation, y compris les inscrits au CAP en candidat libre.

Toute personne exerçant une activité autour de la pâtisserie (démonstration, cours particuliers...) rémunérée, même occasionnelle, ne peut être retenue pour participer.

Article 4 – Jury

Le jury sera composé de pâtisseries/chocolatiers professionnels de la région, et présidé par Camille Cerf, Miss France 2015.

Article 5 – Critères de sélection

La pâtisserie devra être présentée en 1 part individuelle sur un support jetable.

Critères de notation : Les réalisations sont notées par le jury sur un total de 40 points:

Aspect visuel : 10 points - Goût et saveurs: 15 points - Texture : 5 points - Originalité de la recette : 5 points - Respect du thème imposé : 5 points.

Article 6 - Prix

- Lot N°1 : 1 robot pâtissier Brandt
- Lot N°2 : 1 extracteur de jus Brandt
- Lot N°3 : 1 cafetière Inissia Magimix
- Lot N° 4 : 1 gauffrier Téfal
- Lot N°5 : 1 lot de casseroles
- Lot N°6 : 1 raclette Tefal
- Lot N°7 : 1 hachoir Brandt
- Lot N°8 : 1 bouilloire Moulinex
- Lot N°9 : 1 grille pain Moulinex
- Lot N° 10 : 1 balance culinaire

La remise des prix se fera en présence des candidats au concours.

Article 7 - Acceptation du règlement

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité ainsi que toute annexe ou additif éventuel, donc les éléments sont repris sur la page de présentation du concours concerné.

Article 8 – Autorisation, cession des droits et utilisation des photographies

Par leur inscription à ce concours, les participants autorisent la Sarl Gravouille à produire des photos et à les publier sur les réseaux sociaux et documents commerciaux.